

BTS SP3S

LIVRET SCOLAIRE DES CANDIDATS et INSTRUCTIONS

Le livret scolaire doit être conforme au modèle ci-joint.

- **Recto :**

Tous les enseignements ayant été suivis par les candidats devront faire l'objet d'une évaluation chiffrée, accompagnée d'une appréciation.

La note de rapport de stage (stage de première année) aura été insérée dans la moyenne des actions professionnelles du premier semestre de la deuxième année de formation.

L'ensemble des indications, sans exception, figureront sur le livret scolaire.

L'avis du conseil de classe doit obligatoirement être notifié selon les trois propositions données ; le pourcentage de chaque catégorie d'avis par section doit également y figurer.

- **Verso :**

Le trait épais central correspond à la moyenne de la classe pour la discipline concernée.

Pour chaque discipline et pour chaque candidat, la note considérée correspondra à la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au cours des première et deuxième années préparatoires au BTS.

Avec un stylo rouge à pointe fine, l'écart entre cette dernière note du candidat et la moyenne de la classe sera porté sous forme de POINTS sur l'intersection entre la

ligne verticale correspondant à la discipline et la ligne horizontale correspondant à cet écart (ex : moyenne de la classe : 9 sur 20, note du candidat : 11 sur 20, écart : + 2 points).

Ces points seront ensuite reliés par une ligne brisée continue tracée à la règle avec un stylo rouge à pointe fine.

POUR LES CANDIDATS REDOUBLANTS (Hors candidats isolés)

Le livret scolaire ne sera complété que pour l'année de redoublement.

BTS Services et Prestations des secteurs sanitaire et social			Année de l'examen	NOM (lettres capitales) Prénom Date de naissance	Indication de la langue vivante (mention obligatoire)	Cachet de l'établissement
CLASSE DE (1)			Matières enseignées de la grille horaire réglementaire		CLASSE DE (2)	
1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	Moyenne	1- Institutions et réseaux		1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
			2- Publics			Moyenne
			3- Prestations et services			
			4- Techniques de l'information et de la communication professionnelle			
			5- Ressources humaines			
			6- Techniques et Gestion administrative et financière			
			7- Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social			
			8- Français			
			9- Langue vivante étrangère 1			
			10- Actions professionnelles			
			11- Langue vivante étrangère 2			
Appréciations (1)					Appréciations (2)	

(1) Année antérieure à celle de l'examen

(2) Année de l'examen

(3) très favorable = TF, Favorable = F, Doit faire ses preuves = DFSP

Avis du conseil de classe (3)
et observations éventuelles

Cotation de la classe					Effectif total de la classe
Répar tition en %	AVIS				
	TF	F	DFSP		

Résultats de la section Les 5 dernières sessions			
Années	Présentés	Reçus	%

Date et signature du candidat et
remarques éventuelles

MATIERES ENSEIGNEES	1 Institutions et réseaux	2- Publics	3- Prestations et services	4- Techniques de l'information et de la communication prof. elle	5- Ressources humaines	6- Techniques et Gestion administrative et financière	7- Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social	8- Français	9- Langue vivante étrangère 1	10- Actions professionnelles	11- Langue vivante étrangère 2
+ 10											
+ 8											
+ 6											
+ 4											
+ 2											
Moyenne de la classe par discipline											
- 2											
- 4											
- 6											
- 8											
- 10											

Décision

Visa du
Président
du jury

INSTRUCTIONS

Le trait épais central correspond à la moyenne de la classe pour la discipline concernée. Avec un stylo rouge à point fine, l'écart entre la note du candidat et la moyenne de la classe sera porté sous forme de POINTS sur l'intersection entre la ligne verticale correspondant à la discipline et la ligne horizontale correspondant à cet écart (ex : + 2 points, - 4 points...). Ces points seront ensuite reliés par une ligne brisée continue avec un stylo rouge à pointe fine.